

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Subventions exceptionnelles - Année 2023

REF. : Délibérations du Conseil Communautaire du 24 juin 2020 et 6 avril 2023

E X P O S É

Par délibération en date du 24 juin 2020, le Conseil Communautaire a décidé de donner délégation au Bureau afin de procéder aux attributions de subventions dans la limite de l'enveloppe de crédits approuvée par le Conseil Communautaire et inscrite au budget.

Lors du Conseil Communautaire du 6 avril dernier, les élus ont voté une enveloppe de 20 000 € pour les subventions exceptionnelles allouées aux associations.

Un groupe de travail composé d'élus s'est réuni pour étudier les demandes de subventions exceptionnelles déposées. Considérant les orientations budgétaires 2023 fixées lors du Conseil Communautaire du 6 avril dernier, le groupe de travail propose d'affecter une partie des crédits comme suit :

Subventions exceptionnelles 2023 :

Thématique / Bénéficiaires	Montant de la subvention Année 2023
AUTRES	
Les Motards de la Loire – Rallye Raid 4 L Trophy 2023	300,00 €
Syndicat des Eleveurs de blondes d'Aquitaine	15 000,00 €
FACECO – séisme Turquie	2 600,00 €

DÉCISION

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- d'attribuer, pour l'année 2023 et conformément aux crédits provisionnés, les subventions exceptionnelles aux associations susmentionnées,
- d'autoriser M. le Président ou le M. Vice-Président délégué à signer les documents correspondants.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 1^{er} juin 2023



Le Président,
Alain HUNAUULT

AR-Préfecture

044-200072726-20230605-4-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 05-06-2023

Publication le : 05-06-2023

Communauté de Communes Châteaubriant-Mauges
Bureau communautaire du 1^{er} juin 2023



Le Président,
Alain HUNAUULT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 1^{er} JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, le premier juin, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
M. Elias AMIOUNI		X
M. Rudy BOISSEAU	X	
Mme Catherine CIRON	X	
M. Sébastien CROSSOUARD		X
M. Dominique DAVID	X	
M. Bruno DEBRAY		X
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET	X	
M. Philippe DUGRAVOT	X	
M. Patrick GALIVEL	X	
Mme Marie-Pierre GUERIN	X	
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Alain HUNAUT	X	
Mme Edith MARGUIN	X	
M. Jean-Luc MARSOLLIER		X
M. Michel POUPART		X

AR-Préfecture

044-200072726-20230605-4-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 05-06-2023

Publication le : 05-06-2023



Le Président,

Alain HUNAUT